

Bulletin élaboré dans le cadre du réseau de surveillance Bassin Sud-Ouest, sur la base des observations réalisées par la chambre régionale d'agriculture du Limousin, la Fredon Limousin, les chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, la CAPEL, la Périgourdine, LIMDOR, Ecolim, Invenio et les agriculteurs observateurs.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>,

<http://www.fredon-limousin.fr/> et sur les sites des Chambres Régionales d'Agriculture et DRAAF d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes

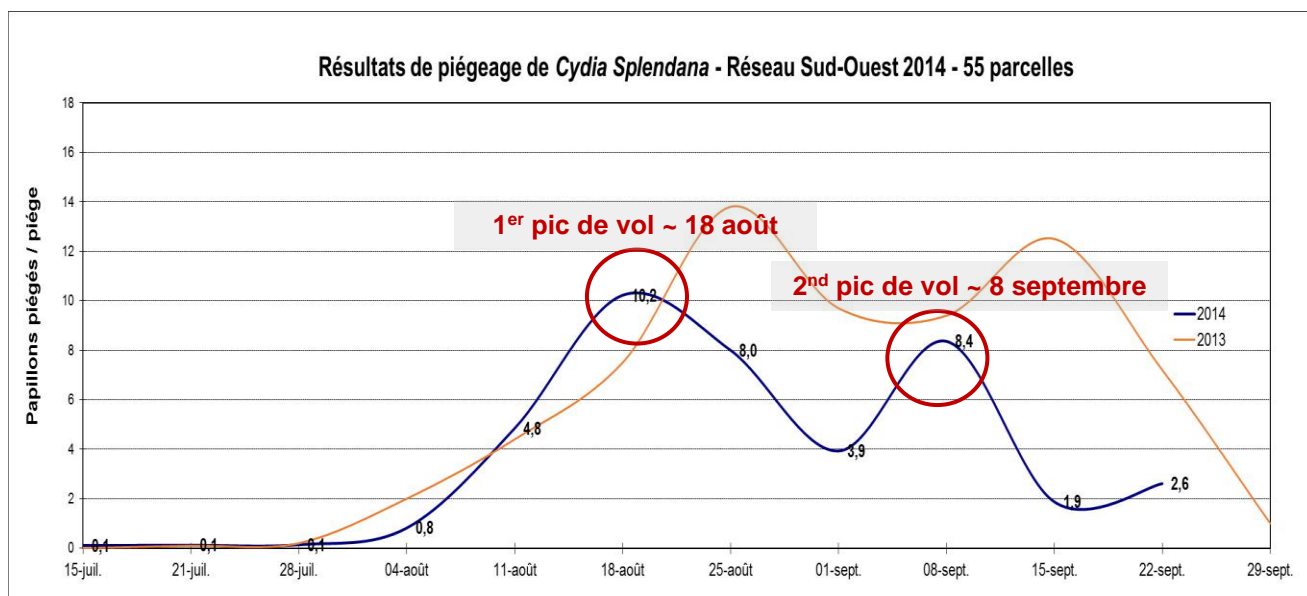
Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

## Carpocapse du châtaignier (*Cydia splendana*)

Pour l'identifier : **Ailes antérieures, gris cendré, traversées de fines lignes claires** ; à l'angle postérieur, une tache gris argenté bordée de brun et renfermant 4 petits traits noirs.

### Observations du réseau

Comme en 2013, et avec le même décalage, nous avons connu, début septembre, un **second pic de vol**. Un vol faible est toujours en cours.



### Evaluation du risque – carpocapse du châtaignier

Des températures relativement élevées se maintenant, les éclosions sont toujours en cours (2<sup>nd</sup> pic d'éclosions).

La ponte débute quelques jours après la sortie des femelles. Elles pondent en moyenne 100 œufs déposés le long des nervures sur chacune des faces des feuilles situées à proximité des bogues.

L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte. La larve peut atteindre jusqu'à 12 à 16 mm et une couleur blanche ou rosée en fin de développement.

Elle passe par plusieurs stades larvaires :

- ✚ *Le stade baladeur* : la chenille accède à la bogue en circulant sur le feuillage et les rameaux. Elle y pénètre jusqu'à l'intérieur de la châtaigne ;
- ✚ *5 stades larvaires* : la chenille poursuit sa croissance dans le fruit pendant 25 à 45 jours, durant lesquels elle se nourrit de l'amande et creuse une galerie qui contient ses excréments ;
- ✚ *À la fin de sa croissance*, la larve perfore l'enveloppe de la châtaigne et s'enfonce dans le sol. Elle tisse un cocon (hibernaculum) et entre en diapause pour se métamorphoser l'été suivant.

On obtient donc des fruits véreux, particulièrement susceptibles au développement des pourritures des châtaignes.

---

## Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

### Éléments de biologie

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier qui nous vient de Chine.

Les adultes sont des micro-hyménoptères (guêpes) de 2,5 à 3 mm de long. Les larves sont apodes et de couleur blanche.

### **Evaluation du risque - cynips du châtaignier**

Observé à une vingtaine de kilomètres du département de la Haute-Vienne, le cynips présente un risque toujours plus grand pour notre bassin de production.

Les œufs et les larves qui en sont issues sont maintenant dissimulés dans les bourgeons.

Dans nos régions, **les variétés hybrides et sativa classiques répondent différemment à l'attaque du cynips.**

Quelques exemples issus d'observations du Ctifl :

- ✚ **Très sensibles : Marigoule et Marsol** (galles très nombreuses et importantes)
- ✚ **Sensibles : Précoce Migoule, Montagne** (à confirmer) et **Chevanceaux** (à confirmer).
- ✚ **Peu sensibles : Belle épine, Marron de Goujounac, Bournette** et **Maraval** (quelques galles, parfois de petites tailles, impact très limité à l'heure actuelle)
- ✚ **Résistante : Bouche de Bétizac** (à ce jour, aucune galle observée, même en situation de très forte pression)

*N'hésitez pas à nous faire part de vos propres observations, pour compléter et partager la connaissance du développement de ce ravageur.*

### Rappels réglementaires

*Dryocosmus kuriphilus*, est un insecte dont l'introduction et la propagation en France, sont interdites. Les foyers de Cynips détectés en 2013 et 2014 ont conduits à la délimitation de zones de lutte par arrêtés préfectoraux. Pour en savoir plus sur les zones concernées, consultez les sites internet des DRAAF/SRAL :

Limousin : <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Cynips-du-chataignier>

Aquitaine : <http://ddaf33.agriculture.gouv.fr/Cynips-du-chataignier>

Midi-Pyrénées : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Cynips-du-chataignier>

Poitou-Charentes : <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Arretes-prefectoraux-2014>

**Ainsi, surveillez de près vos parcelles** : la présence de galles est le meilleur critère de diagnostic, ce cynips semblant être la seule espèce à provoquer des galles sur le châtaignier.

**Signalez immédiatement toute suspicion ou découverte de symptômes de contamination, auprès de votre Organisme à Vocation Sanitaire (FREDON de votre région) ou DRAAF-SRAL de votre région**, aussi bien pour les châtaigniers forestiers que les châtaigneraies à fruits.

## A RETENIR

**Carpocapse du châtaignier**

Deuxième pic d'éclosions en cours. Vol faible.

## PROCHAIN BULLETIN BILAN : FIN 2014

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

